

## Desjardins dans l'Ouest de Montréal

---

16 caisses

2 centres Desjardins Entreprises

1 service Signature Desjardins

+ de 385 000 membres particuliers et entreprises

+ de 13,5 G\$ d'actif

+ de 10,6 M\$ en retour à la collectivité en 2016

**Des ressources sont disponibles pour vous guider dans le dépôt d'un projet.**

---

- La direction générale de votre caisse
- Les représentants du conseil régional de l'Ouest de Montréal

# Soumettez votre projet



---

**Passez à l'action grâce au Fonds de 100 M\$**

Ensemble, concrétisons des projets pour notre communauté et l'économie de notre région.

# Qu'est-ce que le Fonds de 100 M\$ ?

Le Mouvement Desjardins, plus grand groupe coopératif financier au Canada, a annoncé la création d'un Fonds de 100 M\$ sur trois ans pour soutenir les projets régionaux qui favorisent l'entrepreneuriat, le développement des affaires et l'innovation économique et sociale.

Leaders socioéconomiques de notre région, les caisses Desjardins utilisent ce levier additionnel pour faire émerger des projets novateurs ayant des retombées positives.

Une autre façon de contribuer à enrichir la vie des personnes et des communautés!

## Principaux critères de sélection des projets\*\*

---

- Alignés sur les priorités régionales suivantes :
  - stimuler le développement du territoire en soutenant des projets porteurs pour la région
  - promouvoir, soutenir et favoriser des initiatives au bénéfice des jeunes (18-40 ans), de l'entrepreneuriat durable et du développement des coopératives
- Être en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins (éducation financière, responsabilité sociale, développement durable, prise en charge des milieux par les personnes)
- Avoir des objectifs de développement clairs et bien documentés
- Présenter des retombées positives à moyen et à long terme

**Nous souhaitons appuyer des initiatives qui influencent positivement la vitalité de nos milieux et qui concrétisent notre distinction coopérative.**

## Période de dépôt des projets

---

Du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre 2017

**Le conseil régional de l'Ouest de Montréal est composé de dirigeants élus et de directeurs généraux représentant toutes les caisses de la région. Forts de leur connaissance et de leur proximité avec le milieu, ils ont le mandat de faire émerger, de sélectionner et de recommander les projets pour la région.**

\*Le montant de 100 M\$ est disponible sur trois ans pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario.

\*\*Cette liste n'est pas exhaustive et le comité de sélection demeure libre du choix des projets les plus en lien avec les priorités régionales.